

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Villeurbanne (69100)

### Réponses de Clément Charlieu, au nom de la liste « Un Nouvel Elan pour Villeurbanne »

— le 03/03/2020 à 17:52 —

#### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

##### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*La Métropole doit adopter un plan vélo. Etes-vous prêt à le soutenir et quelle sera l'ampleur de votre action à l'échelle communale en faveur du vélo ? Veuillez en décrire les principaux contours (budget d'investissement, moyens de fonctionnement, subventions, aides, etc.) ?*

*Prévoyez vous un budget participatif de projets pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre vie et au rééquilibrage des quartiers. Si oui, à combien s'élève t-il par an et par habitant ?*

Nous nous engageons à augmenter la part d'utilisation du vélo parmi les mobilités urbaines, c'est une nécessité environnementale, une mesure saine pour la santé publique de la population et une pratique adaptée dans une ville très peu vallonnée comme Villeurbanne.

##### Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

*La désignation d'un interlocuteur vélo apparaît essentielle et facilitante. Si les mobilités actives et la voirie sont des compétences de la Métropole, la Ville de Villeurbanne a un rôle fondamental à jouer dans la mise en oeuvre d'un plan vélo ambitieux. A cet effet, la mise en place d'un comité vélo qui se réunit 4 fois par an apparaît un élément clé d'une politique vélo.*

*Cet espace d'échange pourra par exemple permettre d'établir la liste prioritaire des lieux à équiper d'arceaux vélo, de passer en revue les différents projets (ZAC ou autre) et de préparer les actions partenariales (événements ou autre), de faire le point sur les incitations et partenariats... Etes vous d'accord avec cette proposition et cette fréquence ?*

Nous sommes plutôt favorables à la désignation d'un ou d'une responsable des mobilités douces, incluant aussi la marche à pied, en particulier.

##### Action n°3 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

*Un comité modes doux se réunit à Villeurbanne deux fois par an en présence d'élus ; comité auquel les associations sont associées. Etes vous favorable au maintien ou encore à une modification de cette formule de concertation ?*

Nous sommes favorables au maintien du comité modes doux, dans la forme actuelle voire en accélérant la fréquence des rencontres.

##### Action n°4 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

*La Formation des techniciens apparaît indispensable pour une action publique efficace. Cela concerne aussi bien les services en charge de l'aménagement, l'urbanisme et les mobilités que les effectifs de police municipale dans l'exercice de leur fonction et l'ensemble des techniciens amenés à intervenir sur la voirie, notamment pour les sensibiliser au respect des aménagements cyclables : par exemple les agents qui approvisionnent les écoles et cantines et ont la fâcheuse habitude de stationner sur les bandes cyclables... mais plus largement l'ensemble des agents municipaux pour notamment les sensibiliser à l'enjeu et aux opportunités offertes par le vélo pour la commune (volet social, santé, accès à l'emploi, autonomie, qualité de vie...). Vous engagez vous à mettre en place un plan de formation spécifique et généralisé ?*

Dans la mesure du possible eu égard au temps que cela peut représenter, oui nous y sommes favorables. Il en va de la conscientisation du personnel et des services municipaux.

## Développer un réseau cyclable cohérent

### Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Le Réseau Express Vélo est un élément essentiel pour le développement à l'échelle métropolitaine de la mobilité responsable.

Quelle est votre ambition dans le mandat par rapport à cette proposition à l'échelle de Villeurbanne ?

X lignes, N kilomètres ?.

*Dans le plan vélo interassociatif, 5 axes sont proposés pour Villeurbanne :*

- L'axe nord-sud Doua-Colin-Republique-Totem-Maisons neuves
- L'axe nord-sud Caluire - Stalingrad/Tête d'Or - Brotteaux
- L'axe ouest-est : Charpennes - Doua - Croix Luizet
- L'axe ouest-est : Charpennes - Gratte Ciel - St Jean
- L'axe ouest-est : Part-Dieu - Totem - La Soie

Cela passera par une concertation forte avec la Métropole de Lyon, c'est en tout cas clairement souhaitable.

### Action n°6 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Quels sont vos objectifs vis-à-vis des rues passantes qui ne sont pas ou partiellement équipées (André Philip, Pressensé, Stalingrad, Salengro, République...)?

Les bandes cyclables sont souvent encombrées par des véhicules en stationnement irrégulier. Qu'envisagez vous pour y remédier ?

Les bandes cyclables doivent être préservées pour l'usage qui leur est destiné. L'irrespect de la part d'automobilistes peu scrupuleux sera sanctionné par des unités de police spécialement dédiées à traquer les dépôts et les stationnements sauvages.

### Action n°7 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur du réaménagement des espaces publics :

- La place Charles Hernu (Charpennes) : Sur le podium des points noirs cyclables métropolitains, elle vient de faire l'objet de travaux additionnels au réaménagement du Cours Zola. Ces améliorations appellent à étudier dès à présent des travaux plus lourds pour faire de ce carrefour un espace sécurisé pour les cyclistes ?
- La ZAC Gratte-Ciel : les premiers travaux réalisés par la SERL n'ont pas intégré la dimension cyclable. Quelles actions entendez vous mener pour que l'aménageur soit à la hauteur ?
- La ZAC St-Jean : Quelle place pour le vélo dans le futur quartier Saint-Jean et comment raccrocher celui-ci au centre ville (passerelle ou autre) ?
- Henri Barbusse et les Gratte-Ciel : quel statut pour le centre ville ? Zone de rencontre, zone piétonne ou autre ?
- Carrefour Stalingrad/Tête d'Or et Stalingrad/André Philip, Rond Point de la Doua...

Quelles sont vos priorités en la matière ?

*Ces réaménagements nécessiteront la suppression de places de stationnement et de voies de circulation. Etes vous prêt à soutenir ces transformations ?*

Nos priorités absolues se porteront sur la place Charles Hernu (carrefour des mobilités avec Lyon) et la ZAC Saint-Jean. Concernant les autres projets d'aménagement urbain, nous devons faire au mieux pour réparer les erreurs de l'équipe sortante...

### Action n°8 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Envisagez-vous de faire appel à ce fond (directement ou via la Métropole) et si oui pour subventionner quel dossier ? Exemple : Emile Zola vers Astrobale, CNEG et la Soie, Echangeur Croix Luizet, Lien avec les parcs de la Feyssine et Tête d'Or.

Autant que possible, si des subventions existent et permettent de financer des projets qui visent à renforcer les mobilités douces, nous y ferons appel.

Nous étudierons une fois élus là où nous devons porter nos efforts en priorité pour réduire les coupures urbaines.

### Action n°9 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

*En cas de travaux (construction d'immeuble, travaux de voirie ou autre), les entreprises doivent être sensibilisées et engagées à maintenir la circulation des cyclistes comme celle des piétons. Comment envisagez-vous d'améliorer ce point à travers la délivrance des autorisations et la vérification de leur respect ?*

*Remise en état des marquages au sol, jalonnement et revêtements de sol : quelles mesures prévoyez-vous pour vous assurer de l'entretien des voiries ?*

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°10 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. En lien avec la Métropole, êtes-vous prêt à faire des arbitrages pour réduire la capacité des voiries, la vitesse, le stationnement des voitures et ce afin de sécuriser les déplacements à vélo ?

### Action n°11 : je ne m'engage pas

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Aussi souhaitable que soit cette mesure, elle pose le problème des changements de poids lourds pour des commerçants, des forains... qui ont les pires difficultés pour joindre les deux bouts. Nous devons les accompagner vers des mesures qui restent tenables pour eux et pour la vie de proximité.

### Action n°12 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. A l'image du cours André Philip, Stalingrad, Bd du 11 novembre, Bd Laurent Bonnevey à la Feysine..., certains axes nécessitent une redistribution de l'espace public. Quelles méthodes et objectifs proposez-vous pour travailler avec la Métropole sur le sujet ?

En priorité, cela doit concerner le boulevard périphérique - Laurent Bonnevey.

### Action n°13 : je m'engage

Transformer en boulevard urbain limité à 50 km/h : Êtes-vous favorable à la transformation du Boulevard Laurent Bonnevey en boulevard urbain de sorte notamment à y inclure des transports en commun, carrefours à plat et aménagements cyclables ? Êtes-vous prêt à en faire la demande à la Métropole ?

C'est en droite ligne avec la mesure précédente, sachant qu'on peut peut-être se donner en marge de manoeuvre une réduction de 70 à 60 km/h.

L'introduction de transports en commun sur le boulevard urbain nous semble très souhaitable.

Nous concernant, et c'est dans notre programme officiel, nous souhaitons instaurer à Villeurbanne un périphérique vert et aéré, qui soit dédié aux modes doux.

### Action n°14 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. A Villeurbanne, la vitesse met en danger les cyclistes, les piétons et notamment les enfants, tout en dégradant la qualité de l'air et générant du bruit et du stress. Le passage en ville 30 de villes comparables a montré de bons résultats (<https://ville30.org/>). Défendez-vous le passage de Villeurbanne en ville 30 et si oui à quelle échéance et quels axes en seront exclus ?

Nous ne nous sommes pas positionnés pour une généralisation, mais en faveur d'un passage systématique en zone 30 pour toutes les rues avérées comme dangereuses à Villeurbanne.

### Action n°15 : je m'engage

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : Êtes-vous favorable à la création d'une zone de rencontre sur l'avenue Henri Barbusse ?

### Action n°16 : je ne m'engage pas

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

*Le sas vélo est un aménagement cyclable à part entière et d'une grande utilité pour le cycliste. Il se situe entre le feu tricolore et la ligne pointillée en amont de laquelle doivent s'arrêter les véhicules motorisés. Il permet aux cyclistes d'être mieux visibles des autres usagers de la route, en particulier les poids lourds qui tournent à droite. Il permet aussi aux cyclistes de se prépositionner sur la partie gauche de la chaussée pour tourner à gauche sans devoir traverser le flot de voitures en mouvement.*

*Le cédez-le-passage cycliste au feu permet aux cyclistes de passer au feu rouge, en laissant la priorité aux piétons et voitures ayant le feu vert. Les mouvements possibles sont indiqués sur le panneau et concernent généralement le tourne-à-droite.*

*Objectifs Plan vélo métropole de Lyon d'ici 2026 : Généraliser les cédez-le-passage cycliste au feu, les sas vélos aux feux et les double-sens-cyclables dans tout l'arrondissement et dans toute la ville. Etes vous en phase avec ces propositions ?*

Nous devons répondre non car vous demandez une généralisation de trois éléments bien distincts.

Nous sommes favorables à la généralisation des cédez-le-passage cycliste aux feux.

Nous sommes favorables à l'instauration de sas vélo partout où c'est possible, sans pouvoir forcément généraliser car certaines rues ou certains axes ne le permettront pas.

Nous ne pourrions pas non plus nous positionner pour des doubles sens cyclables de partout. C'est souhaitable mais sûrement irréaliste à bien des endroits.

### Action n°17 : je ne m'engage pas

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment Généraliserez-vous les DSC dans les zones 30, et quels aménagements prévoyez-vous ?

Il y a la législation et il y a la réalité de la voirie... Certaines zones à Villeurbanne ne le permettront pas, à moins de détruire des immeubles pour élargir les voies...

### Action n°18 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Quelle méthode envisagez vous pour quels résultats ?

### Action n°19 : je ne m'engage pas

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

*A quel périmètre entendez vous fixer le stationnement payant ? Quelle stratégie vis à vis du stationnement résidentiel ? Comment envisagez vous d'encadrer le stationnement des scooters et deux-roues motorisés sur la voie publique ?*

Nous voulons étudier précisément ce qui est déjà appliqué, une fois élus et en fonction.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°20 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux cyclistes alors qu'ils sont (à l'échelle métropolitaine) 1 sur 2 à avoir déjà été victime d'au moins un vol de vélo, et 43 % ont été volés plusieurs fois selon l'enquête de Nova7 en juin 2019 auprès de 2 600 cyclistes. Le vol de vélos est le deuxième obstacle à la pratique du vélo, après l'insécurité routière. Il est possible de développer le stationnement sécurisé, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

*Qu'envisagez vous de faire ?*

*-Dans les quartiers : Perrallière, Les Buers, Croix Luizet, Tonkin, St Jean...*

*-Autour des équipements publics : MLIS (qui ne dispose actuellement pas même d'arceaux vélos), Cinéma Zola, Piscines et équipements sportifs (inégalement équipés)*

*-Autour des commerces et supérettes :*

*-Autour des écoles et collèges...*

*-Autour des pôles de transport : Charpenne, La Soie, Laurent Bonnevey, Gare de Villeurbanne, La Doua...*

Il est indispensable de garantir la sécurité des vélos, et donc de créer des parcs de stationnement dédiés et sécurisés.

### Action n°21 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. L'enquête de Nova7 en juin 2019 a établi que 72 % des cyclistes sont critiques du manque de solutions pour se garer dans la rue, et 66 % à proximité des lieux de loisirs. Une enquête réalisée par La Ville à Vélo auprès de 116 propriétaires d'un vélo-cargo et habitant de la métropole en septembre 2019 a évalué que seul 14 % estiment que les arceaux (quand ils existent et sont disponibles) répondent à leur besoin de stationnement sur voirie. *Objectif d'ici 2026 du plan vélo interassociatif : Tripler les arceaux sur la voie publique (50 000 arceaux) en prenant compte des besoins spécifiques des vélos-cargos dans le choix et le positionnement du matériel. Comment vous situez vous ?*

Implanter des arceaux vélos là où ce sera possible. Il est compliqué de s'engager pour une généralisation, mais nous pouvons impulser une dynamique en faveur de ce dispositif.

### Action n°22 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. De nombreux cyclistes n'ont pas solution de stationnement adaptée à domicile (type local fermé) et se débrouillent comme ils peuvent selon l'enquête de Nova7 pour la Métropole en juin 2019 : 24 % garent leur vélo dans leur appartement, 14 % dans leur cave, 10 % sur leur balcon...

Comment entendez vous inciter les bailleurs et les copropriétés à créer ou agrandir un local vélo ?

Quelle mesure entendez vous mettre en place pour vérifier la conformité au PLUH des demandes de Permis de Construire sur le critère du stationnement vélo ?

*Objectifs du plan vélo interassociatif pour 2026 :*

> *Quadrupler l'offre de stationnement sécurisé vélo (10 000 places) en prenant compte des besoins spécifiques des vélos-cargos dans le choix et le positionnement du matériel*

> *Financer un équivalent de ECORENOV pour la création de local-vélo dans les copropriétés et les entreprises.*

> *Promouvoir activement le programme Alvéole auprès des bailleurs sociaux (<https://programme-alveole.com>)*

Cela peut passer par notre principe de démocratie incitative (cf notre programme). Nous aurons, en tout cas, la volonté politique de porter ce projet.

### Action n°23 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

*Comment entendez-vous promouvoir le programme Alvéole pour développer le stationnement vélo sécurisé dans l'ensemble des écoles (<https://programme-alveole.com>) ?*

Cela semble logique, à l'image de ce qui peut se faire pour les résidences ou pour les bureaux d'entreprise.

### Action n°24 : je ne m'engage pas

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

*En êtes vous d'accord ?*

Le "au plus tôt" nous semble drastique. Cela ne pourra se faire que graduellement.

### Action n°25 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

*Il est urgent de désengorger les villes des camions et repenser la logistique. Les vélos cargos permettent de transporter jusqu'à 500 kg.*

*Pour y parvenir, il faudrait soutenir les "boîtes à vélo" en augmentant et en élargissant l'aide à l'achat de vélo-cargo pour les professionnels, en déployant des solutions de stationnements, etc.*

*Qu'entendez-vous faire en la matière ?*

Nous nous positionnerons en faveur des dispositifs adéquats à la mise en place de cette nouvelle logistique du dernier kilomètre. Cela devra se faire par un accompagnement des professionnels de livraison.

### Action n°26 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

*Entendez-vous subventionner l'achat de vélo, vélo cargo, VAE ou autre ? Si oui selon quels critères et à quelle hauteur ?*

Mesure qui paraît séduisante mais qui peut être détournée de sa fonction originelle, selon nous : qui nous dit que le particulier ne s'amusera pas, ensuite, à revendre son vélo après avoir bénéficié d'une subvention...

### Action n°27 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

*Soutenir l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple). Pour développer le vélo sous toutes ses facettes, le déploiement des services de location de vélos, courte et longue durée, en complémentarité de l'offre actuelle de location de Vélo'v et Myvelo'v (location longue durée de VAE), est indispensable pour répondre à différents usages (vélos cargos, vélos pliants et remorques, sacoches, sièges enfants, vélos spéciaux, etc.) et pour toucher tous les publics (vélo enfants, tandems pour seniors et personnes en situation de handicap, etc.). Qu'envisagez-vous ?*

Cela se fera en corrélation avec l'aménagement de la voirie en faveur de pistes cyclables plus sécurisées.

### Action n°28 : je ne m'engage pas

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

*Comment entendez-vous :*

- > Mailler le territoire pour que tout Grand Lyonnais ait un atelier ou une vélostation à moins de 5 km du domicile ou du lieu de travail ?
- > Mettre à disposition des locaux adaptés aux ateliers ?
- > Soutenir une coordination des ateliers vélos (financement de postes par ex.) ?
- > Organiser la fourrière à vélo pour aider à structurer et financer le processus de collecte des vélos abandonnés ?
- > Décupler les vélos-écoles (pour les particuliers et pour les structures sociales, les personnes en insertion ou encore celle à destination des personnes à mobilité réduite) ?

### Action n°29 : je ne m'engage pas

Mettre des locaux à disposition de l'association L'association Cyclub est à la recherche d'une solution de relogement. Qu'auriez-vous à lui proposer ?

Nous souhaiterions d'abord rencontrer les responsables de cette association pour comprendre leurs besoins et comment la Mairie peut les accompagner au mieux.

### Action n°30 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

*La Maison du Vélo est un outil indispensable à l'échelle Métropolitaine. Qu'envisagez-vous en matière d'hébergement (associations, atelier, véloécole...) pour disposer d'une structure similaire à Villeurbanne permettant de relayer les initiatives en faveur du vélo y compris dans les quartiers ?*

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°31 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

*Former l'ensemble des élèves de primaire de la ville au savoir-rouler apparaît indispensable. Etes vous prêt à relayer le programme Alvéole dans les écoles primaires de la ville et si oui lesquelles ?*

Nous pourrions profiter des temps d'éveil que nous souhaitons instaurer tous les Mercredi, dans le cadre de notre mesure de semaine scolaire à 4 jours : les Mercredi seront dédiés à des temps de respiration et d'activités ludiques pour éveiller les enfants, dès les premiers âges, à des sujets de société : le civisme, la nature, les cultures... et donc aussi, par exemple, la sensibilisation à la pratique du vélo et aux bienfaits qui en découlent.

### Action n°32 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

*Qu'envisagez-vous en la matière ?*

### Action n°33 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

*Envisagez-vous d'en créer de nouvelles ?*

#### Action n°34 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

*Et mettre en place des facilités permettant aux agents de se déplacer en vélo dans le cadre de leur service ? Lesquelles ?*

*Inciter les agents et élus à se déplacer à vélo sur leur trajets domicile-travail ou domicile-mairie, comment ?*

*Exiger de la Police Municipale que l'ensemble de ses tournées soient réalisés à vélo d'ici la fin du mandat ?*

Complètement d'accord, c'est dans le cadre du devoir d'exemplarité des élus.

#### Action n°35 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

*Y êtes vous favorable ?*

C'est en lien direct avec votre action n°25

#### Action n°36 : je ne m'engage pas

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

*Quelle subvention annuelle vous engagez-vous à verser aux agents et selon quelles conditions ?*

#### Action n°37 : je ne m'engage pas

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

*Impulser et suivre le lancement de lignes pédibus et de vélobus dans toute la ville. Quels sont vos objectifs chiffrés en la matière ?*

#### Action n°38 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Pour encourager les Villeurbannais et leur donner envie de se déplacer à vélo, il faut développer une culture du vélo urbain. Cela passe par l'organisation d'événements de grande ampleur : Convergence Vélo, Faites du Vélo, bourses aux vélos, etc. Etes vous prêt à organiser une journée sans voiture ? Et si oui sur quel périmètre ? Une manière efficace de sensibiliser les nouveaux arrivants consiste à leur proposer à l'occasion de leur arriver une visite de la ville à vélo. Etes vous favorable et disposé.e à l'organiser ?

*Objectif d'ici 2026 : Multiplier les événements grand public pour toucher 100 000 personnes par an dans la métropole*

Nous pouvons même aller plus loin dans cette idée, mais ce ne sont que des suppositions.

Nous portons le projet d'une grande cause municipale annuelle qui fédérerait tous les Villeurbannais autour d'un grand thème de société sur une année complète, avec de nombreux événements organisés autour de ce "fil rouge". Nous pouvons par exemple imaginer qu'une année, la grande cause municipale annuelle serait les mobilités douces, et notamment les déplacements à vélo.

#### Action n°39 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Notamment sur le Cours Emile Zola, Emile Decors, Pressensé/Iris mais également dans les quartiers.

Que pensez-vous de la vidéoverbalisation pour faire respecter aménagements cyclables et couloirs TC ?

*L'arrêt et le stationnement sur les aménagements cyclables mettent en danger les cyclistes, qui doivent se reporter sur les voies de circulation, parfois dans le sens inverse de circulation. Une surveillance active de la Police Municipale est prioritaire.*

Nous sommes complètement d'accords avec l'idée de verbaliser et sanctionner les stationnements et les dépôts sauvages.

Nous l'avons évoqué plus haut, des unités de police municipale seront spécialement dédiées à la traque de ces incivilités.

#### Action n°40 : je ne m'engage pas

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : Dans leurs démarches d'aménagement d'espaces pour le stationnement, les inciter à faire des Plans de Mobilité Employeur, atelier mobile d'auto réparation, formation conduite à vélo en ville... Comptez vous les inciter financièrement, et à quelle hauteur ?

Plutôt que de l'incitation financière, travaillons à des partenariats adaptés entre les sphères publique et privée.

### Commentaires généraux

Nous sommes favorables à la pratique du vélo en ville et nous nous sommes efforcés de commenter un maximum les réponses aux actions que vous préconisez. Nous espérons que vous disposez ainsi de suffisamment d'éléments pour considérer l'étendue de nos positions.